

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 31 août 2020

L'An deux mille vingt,
le 31 août à vingt et une heures,

le Conseil Municipal légalement convoqué le 27 juillet 2020 s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Jean-Claude MOREL, Maire.

Etaient présents:

Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Jean-Claude MOREL, Francette PAGES, Ginette PAULET, Roland PEPIN, Yannick THIERCY, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET

Absent excusé :

Christian PLANQUE

Le compte-rendu de la séance du 25 juillet est approuvé. 10 pour.

Attribution d'un logement communal :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que Madame Luanne Thiery et Monsieur Maxence DEMANGE ont fait parvenir en mairie une demande pour la location du logement vacant de l'ancienne école. Le changement de locataire est l'occasion de réaliser des travaux de rénovation qui sont devenus nécessaires (peintures, tapisseries, sols, aménagement cuisine). Le peu de délai pour les réaliser avant la demande de location ne permettra pas de missionner les employés communaux sur ces travaux-là.

Madame Luanne Thiery et Monsieur Maxence DEMANGE ont proposé de faire ces travaux. Les fournitures pour ces travaux seraient à la charge de la mairie. le Conseil Municipal, décide d'attribuer à Madame Luanne Thiery et Monsieur Maxence DEMANGE ce logement à partir du 15 septembre 2020 et de les exonérer de loyer jusqu'au 31 octobre 2020 en compensation des travaux réalisés. 9 pour. 1 n'a pas participé au vote.

Approbation de l'assiette des coupes 2021 pour les forêts relevant du régime forestier :

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du programme de coupe proposé pour l'année 2021 par l'Office National des Forêts pour les forêts du régime forestier. Ce programme prévoit uniquement une coupe sur la section de Verdun. Le Conseil Municipal décide de reporter en 2022 la coupe prévue sur la parcelle n°12 en raison notamment de l'absence d'un technicien ONF titulaire pour gérer les forêts de la commune. 10 pour.

Choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de l'ancienne cure :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que trois architectes de la Haute-Loire ont été sollicités pour constituer une équipe de maîtrise d'œuvre pour travailler sur la réhabilitation de l'ancienne cure. Deux ont répondu.

Après notation des offres en fonction des critères établis dans le règlement de consultation, il s'avère que c'est l'équipe de David Fargette qui a obtenu la meilleure note : 94. Cette équipe propose un taux de 10 % du montant des travaux pour réaliser la prestation demandée.

Le Conseil Municipal, décide de retenir l'offre de Monsieur David Fargette pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ancienne cure. 10 pour.

Désignation de représentants pour siéger à la conférence intercommunale du logement :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de désigner un titulaire et un suppléant pour siéger à la conférence intercommunale du logement. Le Conseil Municipal, décide de proposer Yannick THIERCY comme titulaire et Francette PAGES comme suppléante. 10 pour.